



Mobilisation pour la préservation des Amphibiens et la Restauration de leur EcoSystème

Territoire concerné

Mare communale située sur la commune de Morancez, Eure-et-Loir (28). Le bâtiment le plus à proximité déverse une partie de ses eaux pluviales dans la mare à travers deux buses.

Inventaires et restauration de la mare

Année 2024 – chantier participatif

Contexte environnemental de la mare



Mare communale de Morancez
© P. Dhuicq – Eure-et-Loir Nature

Le but recherché était que la remise en état de chaque mare augmente l'attractivité de toute une aire géographique constituée de nombreuses mares dans l'idée d'améliorer tout le réseau de ces espaces ponctuels et ainsi de favoriser d'une part le maintien des espèces et d'autre part un aspect paysager typique qui accompagne la simple préservation de ces petits écosystèmes humides.

L'objectif est d'augmenter la surface d'eau libre et l'ensoleillement pour créer un nouvel usage pour la sensibilisation de scolaires.

Résultats d'inventaires



Amphibiens : 2 espèces présentes sur cette mare. Cette circonstance a diminué le potentiel de ce milieu dit « lentique » qui progressivement s'achemine vers une eutrophisation et un atterrissement néfaste aux amphibiens, ainsi qu'aux odonates (libellules et demoiselles).



Odonates : 0 espèce observée, communes dans la région.



Flore : 19 espèces observées.

Fonctionnalités actuelles et facteurs d'influence

La mare, objet des travaux, est située à la côte 145 m d'altitude approximativement. Elle reçoit les eaux de pluie du bâtiment le plus proche à travers deux buses qui, lors des travaux, se sont avérées bouchées, ce qui a permis d'expliquer le déficit d'apport en eau au fil des dernières années. Des amalgames de rhizosphères denses sont remontés jusqu'au regard, obstruant l'arrivée.

La mare est située sur l'espace de la mairie de Morancez, et est adjacent à un lotissement de villas. La mare permet de réguler la température, par de l'eau au long de l'année et la présence d'arbres.

La mare est un milieu propice au développement d'arbres de grande taille. Ils permettent d'isoler l'espace de la mairie du lotissement.

La mare grâce à sa végétalisation importante permet d'accueillir des espèces farouches comme la Rousserolle effarvatte (*Acrocephalus scirpaceus*) et le Bruant des roseaux (*Emberiza schoeniculus*), tous deux observés antérieurement à 2023 mais n'ayant plus été revus depuis le comblement de cette mare. La remise en eau s'avèrera certainement déterminante pour une reconquête de la faune.

Travaux réalisés

- Débroussailler les abords de la mare (octobre 2024)
- Retirer les roseaux encombrant la mare (octobre 2024)



La mare avant et après travaux
© P. Dhuicq – Eure-et-Loir Nature

Nombre de bénévoles au chantier : 15

Avec le soutien de



Pour en savoir plus

Association Eure-et-Loir Nature,
Maison de la Nature,
Rue de Chavannes,
28630 MORANCEZ

Pascal Dhuicq
p.dhuicq@eln28.org
02.37.30.96.96